



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'art. 154 ORC

Date de publication: SHAB - 05.08.2020

Numéro de publication: BH03-0000001111

Canton: VS

Entité de publication:

Registre du commerce du Valais central, Place du Midi 30,
1950 Sion

Sommation selon l'art. 154 ORC, Charlotte Jaeger AG

Charlotte Jaeger AG
CHE-115.162.362
Avenue Saint-François 7
3968 Veyras

Remarques juridiques:

L'entité juridique mentionnée ne dispose pas actuellement de l'organisation impérativement prescrite par la loi. Elle est invitée à régulariser la situation en matière d'administration, de direction et de représentation et/ou d'organe de révision, et à faire parvenir la réquisition d'inscription au registre du commerce dans le délai indiqué. Dans le cas contraire, l'office du registre du commerce requiert du tribunal ou de l'autorité de surveillance qu'il/elle prenne les mesures nécessaires.

Délai : 30 jours

Point de contact:

Registre du commerce du Valais central,
Place du Midi 30, P.O.B. 1176, 1951 Sion,
1950 Sion